

LES FACILITÉS QUE VOUS OFFRE LE CHEMIN DE FER



La facilité nouvelle que donnent les billets « BON DIMANCHE » et de « WEEK-END » de reprendre le train à une gare différente, et même très éloignée de celle d'arrivée, les rend très intéressants pour les adeptes de la bicyclette, du tandem, de la moto, etc...

De plus, en confiant ces bagages au train, ils ne perdent pas leur temps dans les embarras des sorties de Paris.

BAGAGES	Droit d'enregistrement fixe	Taxe éventuelle (franchise de 30 kg.)
1 bicyclette	2 Fr.	—
1 voiture d'enfant	2 Fr.	—
2 bicyclettes ou 1 tandem	4 Fr.	—
1 moto	4 à 13 Fr., suivant poids (1) et distance.	Taxe variable suivant poids (1) et distance.

(1) Pour les motos **sans** side-car, on ne tient compte que de la **moitié** du poids (une moto par voyageur).
Pour les motos **avec** side-car, on tient compte de la **totalité** du poids.

ENCORE QUELQUES BONS DIMANCHES ET JOYEUX WEEK-ENDS



L'île de France est aussi parsemée de monuments et de villes d'art et arrosée de rivières, propices à la baignade et au canoëisme.

Demandez les Dépliants S.N.C.F. :

- 1° **Monuments et villes d'art ;**
- 2° **Plaisirs d'eau en Ile de France** (Plages, canoëisme, excursions dans les vallées).

UNE AUTRE IDÉE POUR VOS DIMANCHES



Les « TRAINS RADIO » S.N.C.F., à prix réduits, mis en circulation à certaines dates, au départ de Paris. Nous vous signalons aussi le « TRAIN DES CHATEAUX DE LA LOIRE » qui circule tous les dimanches et jours fériés jusqu'au 29 octobre, au départ de Paris-Austerlitz.

Demandez les documents spéciaux aux gares et Agences S.N.C.F.

VOULEZ-VOUS POUR VOS WEEK-ENDS ALLER PLUS LOIN DE PARIS ?



La S.N.C.F. délivre, au départ de toutes les gares, pour la plupart des stations balnéaires, thermales et climatiques, des billets de Week-End avec **50 % de réduction**.

VALIDITÉ :

- 3 jours 1/2 (moins de 700 km. retour compris).
- 4 jours 1/2 (à partir de 700 km. retour compris).

Les forêts en ILE DE FRANCE

S. N. C. F.
S^o COMMERCIAL
BT. 1060
ARCHIVES

BILLETS

“ BON DIMANCHE ”

ET

“ JOYEUX WEEK-END ”

SOCIÉTÉ NATIONALE DES



CHEMINS DE FER FRANÇAIS

PARTEZ PAR LE TRAIN

A une demi-heure — une heure au plus — de Paris, vous vous trouvez en pleine forêt, sous des ombrages frais, facilement accessibles par le train grâce **AUX BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX TRÈS RÉDUITS**

" BON DIMANCHE "
ET
" JOYEUX WEEK-END "

délivrés par la S.N.C.F. au départ de Paris à destination des gares comprises **DANS UN RAYON DE 100 KM. ENVIRON**

LES BILLETS « BON DIMANCHE »

sont valables 1 jour (dimanches ou jours fériés).

LES BILLETS « JOYEUX WEEK-END »

sont valables 2 jours 1/2, du vendredi midi au dimanche minuit ou du samedi midi au lundi minuit. Ils sont aussi délivrés à l'occasion des fêtes légales. Validité : de l'avant-veille de la fête à midi au jour de la fête à minuit ou de la veille de la fête à midi au lendemain de la fête à minuit.

Le voyage doit s'effectuer (sauf dans le cas d'augmentation exceptionnelle de validité, à l'occasion de fêtes légales) :
— à l'aller, au plus tard, le dimanche ou jour de la fête légale ;
— au retour, au plus tôt, ces mêmes jours.

★ Ces deux catégories de billets sont également délivrées, aux mêmes prix et conditions, au départ des gares du département de la Seine, ainsi qu'au départ d'Argenteuil, Gagny, Raincy-Villemomble-Montfermeil et de toutes les gares des lignes de Paris à Versailles, pour les déplacements se faisant sans passer par Paris.

★ Certains express et autorails ne sont pas accessibles aux porteurs de ces billets.

Renseignez-vous dans les gares.

PRIX DES BILLETS

ZONES (voir carte ci-contre)	" BON DIMANCHE "		" JOYEUX WEEK-END "	
	3 ^e classe	2 ^e classe	3 ^e classe	2 ^e classe
0	fr. 8.50	fr. 12.50	»	»
1	13. »	18. »	17. »	23. »
2	18. »	24. »	22. »	30. »
3	22. »	30. »	27. »	36. »
4	27. »	36. »	32. »	42. »
5	32. »	42. »	37. »	50. »

Les enfants de 4 à 10 ans paient environ moitié de ces prix.

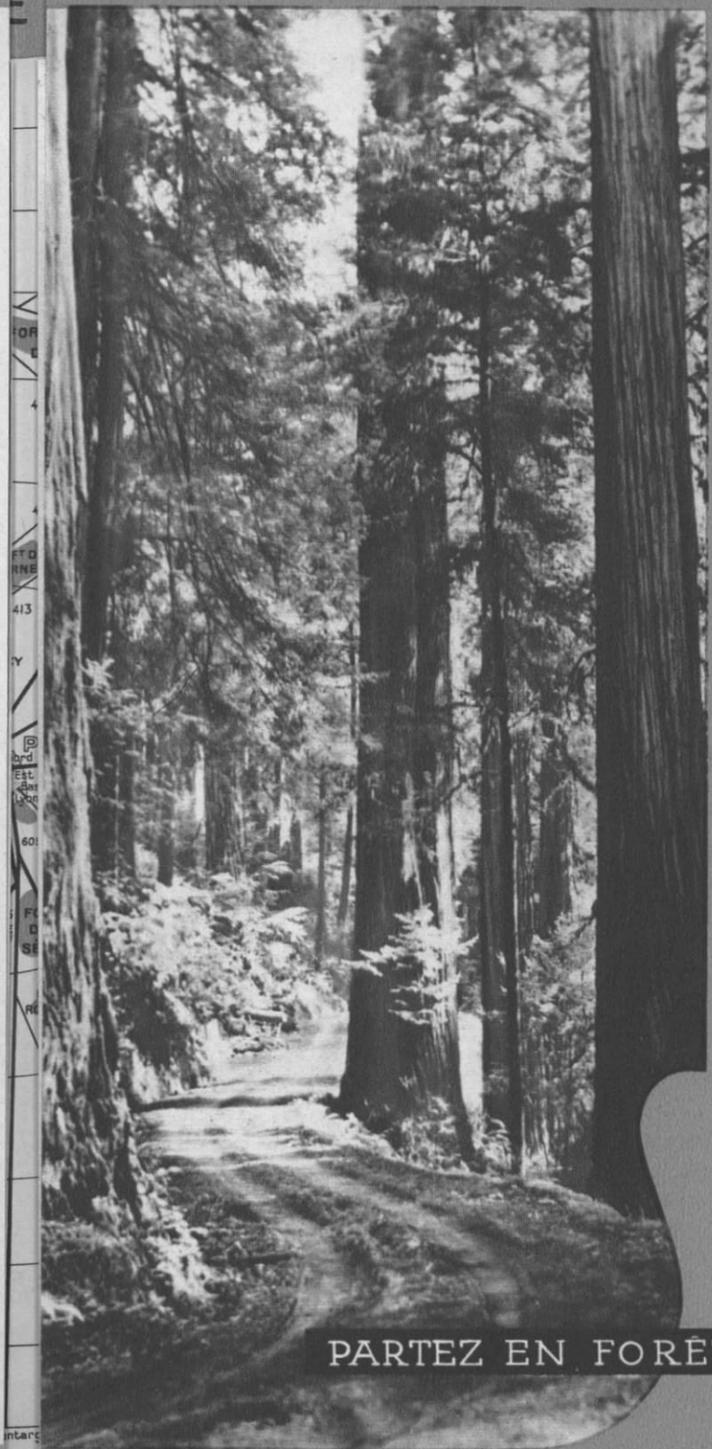
Les billets peuvent être utilisés :

A L'ALLER, à destination de l'une quelconque des gares comprises entre la gare de départ et la limite extrême de la zone pour laquelle ils ont été délivrés.

AU RETOUR, au départ d'une gare quelconque située à l'intérieur de cette limite.

Les billets peuvent être également utilisés, moyennant supplément, à l'aller, à destination (ou au retour, au départ) d'une gare située dans une zone au delà de celle pour laquelle ils ont été délivrés.

Les arrêts en cours de route sont autorisés, sans formalités, tant à l'aller qu'au retour.



PARTEZ EN FORÊT